

Karl Gilbert



LE CASTOR



natagora

Castors

LE CASTOR D'EUROPE

Peu craintif, fidèle en amour, intelligent et marquant le paysage de nombreuses traces de sa présence, le castor d'Europe (*Castor fiber*) s'attire la curiosité et la sympathie de la majorité d'entre nous, même s'il lui arrive de causer quelques inconvénients. Nombreux sont ceux qui font de sa présence un prétexte de promenade.

C'est un rongeur principalement nocturne et aquatique, très territorial, actif toute l'année et exclusivement végétarien qui, davantage qu'aucune autre espèce à part l'homme, aménage et transforme son habitat. Et il le fait d'une manière qui permet le retour de toute une biodiversité : c'est un vrai restaurateur de la nature, on parle d'une espèce « parapluie ». En plus, il contribue aussi à la régulation et à l'épuration des cours d'eau.





EXTERMINÉ ET REVENU

Détruit parce que ses barrages entravaient les cours d'eau et inondaient les zones rivulaires, chassé pour sa fourrure, sa viande et le castoréum qu'il sécrète et qui était utilisé en pharmacie et en cosmétique, le castor d'Europe était au bord de l'extinction il y a 100 ans : il n'en restait sur Terre que 1 200 individus. Chez nous, comme dans la plupart des régions, il avait complètement disparu.

Heureusement, depuis une cinquantaine d'années, l'importance économique des cours d'eau diminue et des programmes de protection et de réintroduction aident les espèces menacées. Le castor en a fortement bénéficié grâce à sa grande adaptabilité et à sa capacité à exploiter les milieux proches de l'homme, ainsi que grâce à une attitude générale plus favorable à la nature. Revenu en Wallonie peu avant l'an 2000, il y est désormais très présent.



saviez-vous que ?

Notre castor n'est plus menacé. Au moins pour l'instant, car certains pays demandent déjà d'alléger sa protection.



Les castors appartiennent à la famille des castoridés qui comprend deux espèces : l'une en Amérique du Nord (*Castor canadensis*), l'autre en Eurasie, notre castor d'Europe (*Castor fiber*). Bien que distinctes et ne pouvant s'hybrider, ces deux espèces ont une apparence et des mœurs très similaires.

Le castor d'Europe est le plus grand rongeur eurasiatique : 1 m de long + 30 cm pour la queue, et de 25 à 30 kg. Facilement reconnaissable à sa grande taille et sa queue plate, c'est un excellent nageur capable de longues plongées, actif le soir et la nuit. Dans la nature, son espérance de vie excède 10 ans.

Sa dentition, typique des rongeurs, comprend quatre solides incisives à la croissance permanente, un vide à la place des canines (diastème) et seize molaires.

Sa vue est mauvaise, mais son odorat est excellent, son ouïe bonne, ainsi que son toucher, notamment grâce à des vibrisses au visage, aux pattes et en divers autres endroits du corps.

Ses pattes antérieures sont préhensiles, habiles à manipuler les branches et divers matériaux. Ses pattes postérieures sont grandes, palmées, dotées de griffes puissantes.

Il se nourrit de végétaux en majorité peu digestes, et il réingurgite des boulettes alimentaires à la sortie de l'anus pour un second passage dans le système digestif (caecotrophie). Son spectre alimentaire est large et dépend de la saison.

Au printemps, il consomme des herbacées (plantes à tige molle) et des plantes aquatiques.

En été, il y ajoute des tiges de jeunes saules, peupliers...

En automne, avec la diminution des herbacées, il recommence à ronger des écorces (il ne mange pas le bois, seulement les écorces).

En hiver, il se nourrit d'écorces, rongant branches et troncs, et abattant des arbres pour amener à lui les branches hautes. Il garde une réserve de branches sous l'eau, en prévision des grands froids.



VIE DE FAMILLE ET REPRODUCTION

Fidèles en couple, les castors vivent en unités familiales, marquant et défendant avec détermination un territoire qui couvre de 1 km (parfois moins) à 3 km (parfois plus) d'étangs, cours d'eau et berges. Ce mode de vie, associé au nombre limité d'habitats disponibles, limite la croissance des populations.

Les accouplements se produisent en janvier ou en février. Une centaine de jours plus tard naissent de 1 à 4 castorins. Sevrés après 6 semaines, ceux-ci sortent déjà du gîte fin mai ou début juin.

En général, dans nos régions, une famille se compose de 5 à 7 individus (2 parents, 1 à 2 subadultes nés l'année précédente et 2 à 3 castorins).



Jean André



Vers l'âge de 21 mois, les subadultes doivent partir à la recherche d'un territoire et d'un partenaire. Commence alors un périple rendu périlleux notamment par les voitures et l'agressivité des adultes dont ils traversent le territoire.



Jerémie Guyon

Le castor abat des arbres pour se procurer du bois pour ses constructions, ouvrir le paysage et, en hiver, manger leur écorce.

Il préfère les bois tendres (saules, bouleaux, peupliers, fruitiers...) mais il touche aussi aux chênes, aux hêtres et aux résineux. Notons qu'il lui arrive souvent de commencer un arbre, de passer à un autre, puis de revenir plus tard... ou pas.

En s'adaptant aux variations saisonnières de son régime (page 5) et au site, on peut gérer sa présence avec efficacité.

Par exemple, on peut lui accorder une bande de végétation le long de l'eau, lui laisser les saules et noisetiers tout en protégeant les arbres de valeur économique ou paysagère, protéger tout un verger, etc. Mais il faut néanmoins rester attentif à ce qu'il fait !

On a le choix entre différentes méthodes de protection, suivant le nombre d'arbres à protéger et la configuration des lieux.

1 Un manchon métallique à petites mailles (treillis de cage à poules) de 1 m de haut, fixé à l'aide de petits clous cavaliers pour que le castor ne puisse ni le soulever ni le tirer vers le bas.

2 Une clôture placée entre l'eau et les arbres, avec une partie enterrée pour qu'il ne passe pas par-dessous, le castor détestant ne pas avoir un retour direct à l'eau.

3 Une clôture électrique dont le choc est efficace et que le castor n'oublie pas.

4 Un produit abrasif et répulsif (ex. le Wöbra™) : une bonne couche appliquée sur au moins 1 m de haut est efficace sur les arbres à écorce lisse, le castor ne voulant pas risquer de s'abîmer les dents. Un mélange maison (*) peut servir aussi, mais doit être renouvelé chaque saison.

(*) 10 l de lait de chaux, 0,6 l d'huile de lin (pour l'adhérence) et du sable du Rhin (comme abrasif).





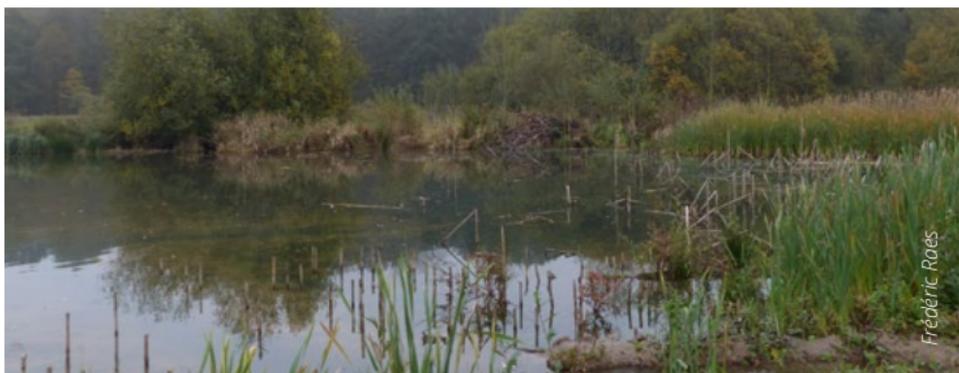
Un castor célibataire qui s'installe sur un site creuse un ou plusieurs terriers. Une fois en couple, il faut agrandir le terrier pour accueillir les castorins. Une berge haute peut abriter un terrier assez grand pour la famille, sinon le couple le rehausse d'une hutte de branchages et de boue. À la naissance d'une nouvelle portée, le père et les subadultes occupent généralement un gîte, la mère et les castorins un autre.

Les barrages ont pour fonction de maintenir un niveau d'eau suffisant, soit pour cacher l'entrée du gîte, soit pour permettre d'aller à la nage se nourrir, travailler et surveiller le territoire. Les barrages du gîte sont toujours réparés rapidement. Les autres sont entretenus suivant la saison et leur emplacement. Enfin, en cas de sécheresse prolongée ou d'atteintes répétées aux barrages, le castor va renforcer ceux-ci et peut-être en ajouter d'autres pour conserver un maximum d'eau.

Le castor ouvre le paysage et modifie la végétation des berges en faisant tomber des arbres, pour favoriser la croissance des herbacées et des essences ligneuses qu'il préfère. En construisant des barrages, il crée ou restaure étangs et zones humides et maintient les nappes phréatiques. Pour aller travailler sur des zones éloignées du cours d'eau, s'y nourrir et en ramener des matériaux, il crée des chenaux qui vont former des marécages.



Patricia Corneil-Pousspit



Frédéric Roës

Grâce à l'apport de lumière, une nouvelle végétation apparaît, et avec elle les espèces animales des zones humides. Le castor est un restaurateur d'écosystèmes, de biodiversité et de corridors écologiques. Il fait réapparaître des milieux humides largement détruits par l'action de l'homme.

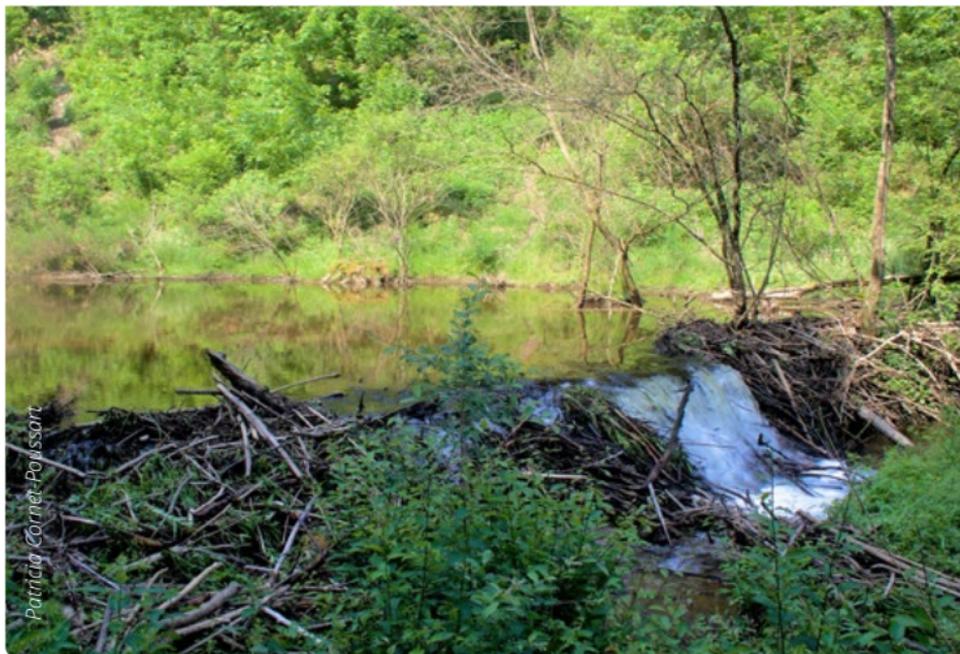
Bien sûr, il arrive que ses travaux concurrencent les activités et l'habitat humains ou la présence d'espèces végétales et animales protégées, d'où l'importance de disposer de solutions qui facilitent la cohabitation.

La majorité des plaintes est bien sûr liée aux inondations. Parfois, une intervention s'impose, mais si elle est inappropriée, les castors réagiront (réparations immédiates ou ajout de barrages) jusqu'à épuiser la patience des humains.

Réussir la régulation impose de se poser les bonnes questions. Quelle est la fonction de chaque barrage : gîte ou circulation ? Quand ont-ils été construits ? Dans quelles circonstances : déménagement, sécheresse, intervention humaine ? Quel est l'historique ?

Muni de ces réponses, on décidera sur quels barrages intervenir, lesquels laisser intacts. Quand : tout de suite ou attendre une autre saison ? Comment : enlèvement, écrêtage, ouverture de trop-plein, système de régulation (*) ?

() Sur certains ruisseaux, il est possible de placer dans le barrage un système de régulation, mais cela nécessite expérience et entretien.*



RÈGLES À SUIVRE POUR UNE BONNE COHABITATION :

- Le castor gère ses constructions comme un ensemble **intégré**, il faut **comprendre** le rôle de chaque pièce dans l'ensemble avant d'intervenir.
- Toute intervention dans le système du castor pouvant provoquer une **réaction** potentiellement plus gênante que la situation de départ, on n'interviendra que si c'est **indispensable**.
- On cherchera à créer de la **stabilité** sur le site en n'intervenant que de **manière légère et progressive** en vue d'atteindre un équilibre acceptable pour les deux parties.
- Le castor s'adaptant à la **saison** et à la **pluviosité**, attendre la saison suivante et n'intervenir que progressivement sera souvent plus efficace que réagir immédiatement.
- Un **site** n'étant pas l'autre, et un **castor** non plus, on tiendra compte des besoins et habitudes de « son » castor.





Jérémy Guyon

Espèce indigène classée « Natura 2000 » par l'Union européenne et reprise dans les législations belge et wallonne, le castor est totalement protégé par la loi.

Il est interdit de le chasser, de le piéger, de le capturer, de le déplacer, de le déranger intentionnellement, de détruire ses constructions (huttes et barrages) et de dégrader son habitat.

Des sanctions sont prévues à destination des contrevenants, dont des amendes. Toute activité à l'encontre de la protection intégrale du castor devrait être dénoncée (voir page suivante).

Dans certains cas, il est possible d'obtenir du Département de la Nature et des Forêts (DNF) de la Région wallonne une dérogation à ces règles, mais entre autres conditions, il faut avoir au préalable essayé les mesures de cohabitation.

CONTACTS ET INFORMATIONS UTILES

Si vous constatez des actes visant le castor ou son habitat, si vous trouvez un castor mort, blessé ou en perdition, il est souhaitable de contacter un des points de contact suivants, puis d'en informer le GT Castors :

- **Le cantonnement DNF de la région concernée**, que vous trouverez en faisant une recherche Internet avec les mots-clés « dnf adresses des services extérieurs »,

OU

- **SOS Environnement-Nature** (24 h/24 h : **17 18** (français) ou **17 19** (allemand))



Karl Gillebert

GROUPE DE TRAVAIL CASTORS DE NATAGORA

Karl Gilibert



Avec l'augmentation de la population de castors, et même si le nombre de conflits de voisinage reste proportionnellement faible, Natagora a mis en place une structure constituée de bénévoles œuvrant à une cohabitation profitable tant aux castors qu'aux humains. Gérer la cohabitation est en effet la seule approche réaliste : retirer les castors d'un site par capture ou éradication est inutile car inévitablement le site sera réoccupé.

Le groupe de travail Castors fournit conseils et assistance grâce à une connaissance approfondie du castor et de ses comportements. Il s'appuie sur un réseau de bénévoles qui surveillent régulièrement un ou plusieurs sites, et qui donnent l'alerte en cas de soucis. Cette approche faite de dialogue, de compétence et de proactivité permet de laisser le castor s'installer dans la majorité de nos environnements.

.....
Pour en savoir plus sur le castor, ses impacts et le groupe de travail :
www.castor.natagora.be
.....

Si vous voulez participer à la protection des castors près de chez vous ou si des castors vous créent des soucis, l'adresse mail du GT est castors@natagora.be

www.natagora.be